

Séquence n° 4. L'Union européenne : une aire de puissance multipolaire

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

L'Union européenne (UE) est une organisation politique et économique unique dans l'histoire. Elle ne doit en aucun cas être confondu avec l'Europe en général. Elle compte aujourd'hui 27 membres, sa création et son élargissement furent très rapides. Elle trouve son origine après la Seconde Guerre mondiale. Dès 1951, le projet de rapprocher les Européens passe par la coopération économique avec la CECA. Le traité de Rome crée en 1957 une union économique plus poussée, le Marché commun, entre six pays fondateurs : France, Allemagne, Italie, Benelux. On voit donc que la recherche d'un leadership économique est l'un des principaux objectifs de la construction européenne. Il semble atteint puisque l'UE est aujourd'hui un des trois pôles de la **TRIADE** et exerce son influence économique sur de nombreux territoires. Le but de cette leçon est essentiellement de présenter de façon globale la **PUISSANCE** économique et commerciale de l'UE (dans le cadre de ses 27 Etats membres) et sa place dans le monde.

- problématique :

Quels sont les éléments qui ont permis à l'UE d'être aujourd'hui une grande **PUISSANCE** économique et commerciale ? Que doit-elle faire pour pérenniser ces acquis ? L'ensemble des espaces de l'UE contribuent-ils à sa **PUISSANCE** ?

- annonce du plan :

L'étude des aspects de la **PUISSANCE** économique et commerciale dans un premier temps nous amènera à nous interroger dans un second temps sur ses fondements. Nous verrons ensuite quelles peuvent être les perspectives à moyen terme pour cette **PUISSANCE**. Enfin, nous soulignerons les principaux contrastes spatiaux de cette **PUISSANCE** économique.

Leçon n° 1. Les aspects de la puissance : un pôle de la Triade

L'Union européenne est le seul des trois **pôles** étudiés dont tous les Etats font partie du Nord. Mais additionner les statistiques de chacun des 27 Etats a-t-il un sens quand aucun de ces Etats n'approche le PIB des Etats-Unis ou du Japon ?

1.1. La première **PUISSANCE** commerciale

L'UE est le premier **pôle** mondial d'**ECHANGES** commerciaux : elle assure 38% du commerce mondial de marchandises, loin devant l'Amérique du Nord (22 %). Cette primauté s'explique par l'intensité exceptionnelle des **ECHANGES intracommunautaires** (65% du commerce de l'UE). **ECHANGES** intrarégionaux exclus, le commerce extracommunautaire de l'Union représente 19 % des exportations et 18 % des importations mondiales de biens et de services contre 14 % et 23,2 % pour les Etats-Unis et 8,4% et 6,5% pour le Japon. Le commerce intra-européen s'est accru beaucoup plus rapidement que le commerce extra-européen. Les **ECHANGES** entre la France et l'Allemagne sont les plus importants du monde entre deux pays. Les partenaires de l'UE sont surtout les deux autres **pôles** de la **TRIADE**. La balance commerciale est globalement excédentaire. Elle reste déficitaire avec le Japon et les puissances d'Asie. Les pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique), notamment les anciennes colonies d'Afrique, sont encore des clients privilégiés (accords de Cotonou en 2000) même si leur part diminue. L'UE exporte principalement des produits manufacturés et des services avec, respectivement, 75% et 22% du total des exportations. Elle assure des **ECHANGES** internationaux de services, ce qui la place une nouvelle fois au premier rang. Cette première place dans le commerce mondial est une source de richesse puisqu'elle assure 14% du PIB de l'UE.

1.2. Un système productif performant

Avec un RNB total de 8 500 milliards de dollars, l'UE s'approche des États-Unis. Dans chaque secteur du système productif, l'UE affiche de bons résultats. L'industrie européenne est la première au monde avec 20% de la valeur et de l'emploi mondiaux (Etats-Unis 15-16%). Ses points forts sont l'automobile (1^{er} rang mondial, Volkswagen, Renault, Fiat, Mercedes, BMW, Ferrari...), la sidérurgie, la chimie (Bayer), le pétrole (Shell, BP, Total...), l'électricité (Philips, Siemens...). Dans l'aérospatiale et l'aéronautique, elle se place au premier rang avec la fusée Ariane et Airbus. Airbus, succès technologique (A380) et commercial issu d'abord d'un consortium associant France et Allemagne puis Espagne et Royaume-Uni et ensuite de la coopération des groupes EADS et BAE Systems, a supplanté Boeing en 2004 pour le nombre d'appareils vendus. L'industrie chez les dix nouveaux membres a beaucoup souffert du passage à l'économie de marché. Elle renaît aujourd'hui avec les investissements occidentaux, notamment dans l'automobile (Volkswagen, Renault). De plus, une partie de l'industrie européenne est en cours de reconstruction. Dans certains cas, cette restructuration passe par des **délocalisations** vers des pays où la main d'œuvre est moins chère et moins protégée d'un point de vue social.

L'agriculture européenne est la deuxième exportatrice au monde. Elle concurrence aujourd'hui directement la puissante agriculture américaine, ce qui suscite des conflits (boeuf aux hormones, OGM...). Le système agricole européen, moderne et productif, se distingue dans le lait, la viande, le vin (58% de la production mondiale), les fleurs, les céréales (2^e exportateur mondial, 1^{er} producteur d'orge, 2^e pour le blé), le sucre (2^e producteur mondial). Parmi les nouveaux entrants, la Pologne dispose d'un important potentiel céréalier, la Slovaquie et la République tchèque ont un secteur agricole moins important mais les rendements sont meilleurs. Mais la logique **productiviste** connaît des limites (excédents, pollutions) qui expliquent la réorientation de la PAC (politique agricole commune), d'autant que le mécanisme de **subventions** est mis en cause par l'OMC.

Enfin, le domaine des services est lui aussi performant. Ils emploient 70% des salariés et assurent 70% du PNB. L'UE est le premier **pôle** touristique mondial. Le tourisme fournit beaucoup d'emplois et de revenus. Il représente 10 % des emplois en Espagne par exemple. Les banques, les assurances, les cabinets de conseil connaissent une forte croissance dans un contexte de **MONDIALISATION**. S'y ajoutent les chaînes de distribution (Carrefour, Spar, Casino) et les nouvelles technologies (SFR, Bouygues, Nokia). La part dominante de l'UE dans les **ECHANGES** internationaux de services démontre leur qualité.

1.3. Des entreprises présentes dans le monde entier et une **PUISSANCE** financière réelle

Les FTN européennes sont bien classées. 53 firmes européennes sont parmi les 100 plus grandes **multinationales**. Unilever, Carrefour, Philips emploient environ 200 000 personnes dans le monde. L'UE est la première émettrice d'IDE avec 50 % de la masse mondiale. C'est aussi le premier bénéficiaire d'IDE dans le monde. Ces investissements proviennent en particulier des États-Unis et du Japon. Mais il convient de noter que la majorité des IDE des pays européens sont des investissements intra-européens et que, malgré d'importants mouvements de fusion et de concentration, le poids des FMN européennes reste inférieur à celui des grandes entreprises américaines. On trouve également des bourses importantes surtout à Londres (City). En 2000-2002, Paris, Bruxelles, Amsterdam et Lisbonne ont constitué une union boursière (Euronext) qui capitalise 1500 milliards de \$ (contre 1800 pour Londres,

2100 pour Tokyo et 9000 pour New York). Avec la **MONDIALISATION**, les entreprises s'implantent sur tous les continents. Dans les pays du Sud, elles délocalisent leurs usines pour le faible coût de la main-d'oeuvre. Elles s'installent aussi sur les marchés porteurs et d'avenir : les investissements européens ont considérablement augmenté dans les pays de l'ALENA, de l'Asie industrialisée ou émergente et, dans une moindre mesure, en Europe de l'Est et en Amérique latine. Par son alliance avec Nissan, le constructeur automobile Renault a pu par exemple pénétrer de nouveaux marchés. Le groupe est ainsi présent dans 31 pays dont 9 en Asie orientale. L'économie de l'UE est donc bien intégrée au système monde. Quels sont les fondements de cette **PUISSANCE** ?

Leçon n° 2. Les fondements de la puissance : l'UE renforce une puissance économique ancienne

2.1. Le premier marché de consommateurs

La **PUISSANCE** économique actuelle s'appuie sur des fondements anciens, les pays européens étant entrés dès la fin du 18^e s., dans l'ère industrielle. Avec la **MONDIALISATION**, l'UE œuvre pour maintenir cette **PUISSANCE**.

L'UE compte 475 millions d'habitants, c'est le **pôle** le plus peuplé de la **TRIADE**. La population est globalement riche : le PIB/hab est à l'indice 280 pour l'UE à 27 (base 100 : monde). Elle dispose d'un pouvoir d'achat élevé. L'importance du marché doit logiquement s'accroître avec l'entrée récente de 12 nouveaux pays.

2.2. Un réseau de transport très développé

Le **réseau** de transport européen est depuis longtemps développé. Aujourd'hui, il est particulièrement dense et assure la fluidité et la cohérence de l'espace communautaire. Les **réseaux** ferrés et terrestres sont particulièrement denses le long de la **MEGALOPOLE**. Des grands travaux ont été menés, d'autres sont en projet pour relier plus efficacement les pays membres : tunnel sous la Manche, pont de l'Oresund entre Danemark et Suède, tunnels alpins du Mont Blanc ou du Saint-Gothard. Des lignes ferroviaires à grande vitesse (Lyon-Turin, Montpellier-Barcelone-Madrid) sont en projet pour une meilleure intégration des espaces périphériques à la **MEGALOPOLE**. Le port de Rotterdam est le premier port mondial malgré les difficultés d'accès par le pas de Calais. Il constitue une **INTERFACE** entre l'UE et le reste du monde.

2.3. Des métropoles de rang mondial

Ce sont surtout les deux **métropoles** mondiales qui tirent profit de la **MONDIALISATION** : Londres et Paris constituent les principaux centres de pouvoir. Les sièges sociaux des grands groupes s'y concentrent (60 à Londres et 50 à Paris). Les deux villes polarisent une grande part de la richesse de leur pays. Londres est une place financière majeure avec la City et Paris un centre du tourisme mondial. D'autres **métropoles** européennes se distinguent car l'UE est une **AIRE DE PUISSANCE POLYCENTRIQUE**. Leur influence se limite à un domaine spécifique : la finance pour Francfort (quartier de Mainhattan, Banque centrale européenne), la politique pour Bruxelles (capitale européenne).

2.4. Des politiques communautaires volontaristes

Depuis l'origine, l'UE a toujours agi pour favoriser le **DEVELOPPEMENT** économique : création du Marché commun en 1957, accords de Schengen en 1995 ont permis la libre circulation des hommes et des marchandises. La PAC, mise en place en 1962, devait permettre l'autosuffisance alimentaire. L'agriculture est modernisée pour accroître sa productivité, les prix de vente sont garantis aux paysans. Le succès est tel qu'il y a crise de surproduction à partir des années 1980. L'œuvre la plus spectaculaire de l'UE dans le domaine économique est la création de l'euro, mis en circulation le 1^{er} janvier 2002. Cette nouvelle monnaie permet une meilleure coordination des politiques économiques de chaque État-membre, elle facilite les **ECHANGES** et renforce la **PUISSANCE**. Les **critères de convergence** établis en 1992 (Maastricht) obligent les États à accepter une discipline commune (inflation, déficit, dette). Enfin le FEDER (Fonds européen de développement régional) a permis d'opérer des rééquilibrages spatiaux et de mettre en place une politique d'aménagement du territoire à l'échelle européenne, en favorisant par exemple les régions transfrontalières grâce aux **fonds structurels**. L'émergence d'une **PUISSANCE** économique et commerciale capable de peser sur les **ECHANGES** est le principal succès de l'UE. Pourtant, dans ce domaine aussi, l'Union connaît des difficultés.

3.1. La faiblesse de la recherche

Développer la recherche est le seul moyen pour maintenir la compétitivité économique et être présent sur les marchés de l'avenir. La Recherche-Développement de l'UE est performante, les programmes Eurêka (programme de coopérations transnationales industrielles et technologiques) et Galileo (programme de lancement de satellites de positionnement et de navigation) en témoignent. Aujourd'hui, ce sont les TIC (Technologies de l'information et de la communication) qui paraissent les plus prometteuses. Mais l'exemple de Nokia, entreprise finlandaise, est isolé. Les États-Unis et le Japon ont bien compris ce rôle central de la recherche : ils y consacrent respectivement 2,8% et 3,1 % de leur PIB. En 2002, le Conseil européen de Barcelone entend se placer au même niveau : il souhaite atteindre 3% du PIB en 2010. Mais les orientations actuelles ne vont pas dans ce sens : la France a baissé les crédits publics accordés à la recherche, l'UE n'y consacre globalement que 1,9% de son PIB. Les entreprises ne font pas les efforts suffisants, les PME ont des dépenses en R&D faibles, et les grands groupes ont leurs laboratoires installés aux États-Unis où se trouvent les « cerveaux », parmi lesquels beaucoup d'Européens. On voit bien que l'UE ne consent pas l'effort de recherche nécessaire, c'est donc l'avenir du système productif européen et sa **PUISSANCE** économique qui sont en péril.

3.2. L'incohérence de la politique économique

L'UE a déjà mené de grands projets économiques avec succès (PAC, Airbus, Euro). Ces bons résultats ne suffisent pas à convaincre les États-membres de l'indispensable cohérence des politiques économiques. Chacun voit avant tout ses intérêts nationaux. Des pays importants de l'UE, le Royaume-Uni, le Danemark, la Suède n'ont pas adopté l'Euro. D'ailleurs, celui-ci peine à s'imposer dans les **ECHANGES** internationaux face au dollar. La contribution de l'Euro à la **PUISSANCE** européenne est ambiguë. En effet, la parité de l'Euro témoigne de la confiance accordée à cette monnaie nouvelle. Elle permet également de réduire le coût de la facture énergétique puisque la plupart des transactions concernant les hydrocarbures se font en dollar. Cependant, le cours élevé de l'Euro par rapport au dollar pénalise les exportations européennes vers les États-Unis. Dans les transports, peu d'ouvrages ont finalement été réalisés pour relier plus efficacement les différents pays. Les grands travaux proposés par la Commission n'ont pas encore vu le jour. Le voltage des réseaux ferrés peut encore être différent entre deux pays limitrophes.

3.3. Le déclin démographique

Avec l'augmentation de l'espérance de vie et la baisse du taux de fécondité (1,4 au lieu de 2,1 nécessaire au renouvellement des générations), le vieillissement de la population européenne semble inéluctable. Chez les dix nouveaux membres, la fécondité est encore plus faible et les pays Baltes voient même leur population diminuer. C'est ce qui attend l'UE à partir de 2010. Les politiques restrictives en matière d'immigration limitent les solutions. Pour soutenir un niveau stable de population, il faudrait accueillir 1,6 million d'immigrés contre 800 000 actuellement. Le vieillissement de la population atteint l'économie à moyen terme car il réduit la demande. Une plus grande part des richesses est également consacrée aux dépenses sociales (retraites et Sécurité sociale). Il peut à terme plonger l'UE dans une lente récession économique. La croissance moyenne de l'UE passerait à 2,3% par an en 2020 puis à 1,1% jusqu'à 2050. Mais les politiques familiales (congé maternité, aménagement du temps de travail, allocations familiales) coûtent très cher. La plupart des États de l'UE ne les mettent donc pas en place. Les politiques sociales étant de la compétence des États, rien n'est entrepris à l'échelle de l'UE pour enrayer ce déclin.

La faiblesse politique de l'UE l'empêche encore de mener une réelle politique industrielle, budgétaire, scientifique, démographique et d'aménagement du territoire commune et cohérente. Cela est en partie lié au poids différent des États dans les décisions et à leurs divergences sur ces questions. On pourrait d'ailleurs se demander si l'inégal niveau d'intégration dans l'espace économique mondial des régions européennes n'est pas aussi une limite de sa **PUISSANCE**.

Leçon n° 4. Les principaux contrastes spatiaux

La **MONDIALISATION** est productrice de profondes recompositions des territoires qui se traduisent par une grande disparité spatiale, renforcée par l'élargissement à dix nouveaux Etats de l'UE. Il ne s'agit pas ici de conduire une étude exhaustive de l'organisation spatiale de l'ensemble de l'Union mais, notamment à l'aide de quelques cartes, de souligner les principaux contrastes spatiaux de cette **PUISSANCE** économique caractérisée par l'existence de pôles dynamiques (les grandes métropoles et la **MEGALOPOLE** européenne) mais aussi de zones de faiblesse (espaces périphériques, ultra-périphériques ou en crise). On observe en effet en Europe de fortes disparités régionales ainsi qu'une intégration inégale des espaces dans l'économie mondiale.

4.1. Les espaces centraux de l'UE : un ensemble multipolaire.

- Des espaces : ils sont caractérisés par une population importante et un semis urbain denses, un niveau élevé d'industrialisation. Ils se localisent au niveau de la dorsale européenne. Le développement de cette dorsale est ancien et certaines régions comme le Nord-Pas-de-Calais, La Lorraine, la Ruhr, le Lancashire en Angleterre ont connu des crises graves et sont donc en cours de reconversion.

- Des métropoles : elles concentrent les hommes, les activités et les fonctions de commandement. Comme dans la plupart des aires de **PUISSANCE** et même ailleurs, on observe en effet un important phénomène de **métropolisation**. Dans le domaine des investissements, en Espagne par exemple, Madrid et Barcelone accaparent 80 % des IDE du pays. Cette concentration des fonctions permet d'établir une hiérarchie urbaine. On distingue en effet, des métropoles de dimension mondiale qui participent à la **PUISSANCE** de l'UE comme Paris, Londres voire Francfort (Bourse et siège de la BCE). Il y a également des villes de dimension européenne, comme Munich, Rome, Madrid, Barcelone, Bruxelles et éventuellement Strasbourg (Parlement européen).

- Des réseaux : le long de la dorsale européenne, les réseaux de communication sont particulièrement importants et complets. Mais dès qu'on s'éloigne de ce cœur économique des lacunes et des discontinuités apparaissent. Des projets sont d'ailleurs mis en œuvre pour relier les réseaux nationaux.

- Des **INTERFACES** : la **FAÇADE** de la dorsale européenne est l'une des plus actives du monde. Avec un trafic de conteneurs s'élevant à 8 millions d'euros, Rotterdam (Pays-Bas) est l'un des premiers ports mondiaux. Cette **FAÇADE MARITIME** s'ouvre d'ailleurs sur l'axe maritime le plus actif au monde.

4.2. Des **PERIPHERIES** plurielles.

Avant de réaliser une typologie de ces **PERIPHERIES**. Il convient d'effectuer deux remarques. Premièrement, les **PERIPHERIES** ne constituent pas un ensemble homogène. Elles sont plus ou moins intégrées. Deuxièmement même si dans l'ensemble le niveau de développement des nouveaux pays membres est en moyenne plus faible et même si les structures économiques et sociales sont encore différentes (secteurs primaire : 22 % de la population active ; industriel : 33 % ; services 47%), c'est se tromper que d'assimiler l'ensemble des espaces issus de l'élargissement à une **PERIPHERIE MARGINALISEE**.

- Les **PERIPHERIES INTEGREES**.

Les **PERIPHERIES INTEGREES** sont des zones de production dynamiques contrôlées par les grands **CENTRES** de l'économie mondiale. Trois types peuvent être distingués :

. Les régions touristiques ou d'industrialisation récente (littoraux continentaux et insulaires de la Méditerranée, Alpes, sud de l'Irlande) attirent touristes et investissements internationaux grâce à une fiscalité attractive et à un environnement culturel et paysager de qualité.

. Des régions industrielles anciennes (Écosse, Wallonie, nord-est français, nord de l'Espagne), s'appuient sur leur savoir-faire, leur population nombreuse et les aides européennes, pour se reconvertir, autour de métropoles comme Édimbourg ou Lille.

. Des régions spécialisées dans l'agriculture d'exportation intensive et **productiviste** : bassins parisien et de Londres, Bretagne, Danemark.

. A l'ouest : ces périphéries qui peuvent être proches (Nord-Est de la France) ou éloignées (Irlande) sont fortement polarisées, caractérisées par un moindre développement et par une certaine dépendance vis à vis de décisions, d'investissements ou de marchés extérieurs. Elles se localisent sur la **FAÇADE** méditerranéenne (Catalogne, région de Rome, Andalousie, Languedoc Roussillon, PACA), en périphérie de la dorsale européenne (Bassin Parisien - Est de la France, Bavière, Basse Saxe, Thuringe en Allemagne) et dans les régions intérieures (Communauté autonome de Madrid). On peut également citer l'Irlande, qui a attiré des capitaux étrangers et a développé sont industrie électronique.

. A l'est : il s'agit des capitales nationales de l'est et des régions intégrées récemment proche de la dorsale européenne. Ces régions ont un rôle important car, elles bénéficient de **délocalisations** en provenance de régions occidentales. Elles attirent donc les IDE. On observe donc un phénomène d'attraction vers l'est avec peut-être une migration du **CENTRE** de gravité européen. Une région nordique apparaît autour de la Baltique avec l'intégration des pays Baltes et de la **FAÇADE** maritime de la Pologne aux économies de la Finlande, de la Suède et du

Danemark. Une région centre-européenne se constitue autour de l'Allemagne et de l'Autriche avec, côté PECO (pays d'Europe centrale et orientale), la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et en partie la Slovénie. On observe ici un effet d'axe : d'une part vers les Balkans, en direction de la Turquie ; d'autre part, vers la Russie via la Pologne. Ces deux axes se rejoignent en Allemagne à hauteur de Francfort. On a donc là une conséquence de l'élargissement sur l'organisation de l'espace européen. Deux exemples : Riga en Lettonie est plus équipée en bornes WIFI que Paris par exemple ; réactivation de la région transfrontalière entre l'Allemagne et la République Tchèque.

- Les **PERIPHERIES MARGINALISEES** ou espace ultrapériphériques.

. A l'ouest : ces espaces sont caractérisés par un faible peuplement et par une longue dominante agricole. Ce sont des espaces qui bénéficient des politiques d'aménagement du territoire et des fonds structurels européens, fonds financiers européens qui permettent d'aider les régions en difficulté. Ils se localisent dans le Sud-ouest français, les intérieurs espagnol et portugais, le Mezzogiorno italien, les régions septentrionales de la Scandinavie, l'Est Allemand.

. A l'est : ce sont des périphéries nouvelles issues de l'élargissement. Au total, l'ensemble des nouveaux pays membres de l'UE devront recevoir 80 % des **fonds structurels** d'aide au développement. Leur localisation est celle des 12 nouveaux pays membres en dehors de leurs capitales et de leurs régions frontalières dynamiques. L'intégration des nouveaux pays conforte donc les inégalités qui existaient déjà dans l'ensemble européen. Le coût du développement de ces pays est élevé. Certains estiment que pour cela il sera nécessaire de tripler le budget de l'UE (aujourd'hui 1,27 % du PIB européen) pour permettre ce développement. Par contre, l'intégration des 10 nouveaux pays permet l'extension du marché même si pour l'instant le pouvoir d'achat de leurs populations est relativement faible.

. Les régions ultramarines : elles ont en commun d'être très éloignées des métropoles européennes et de souffrir d'une difficile mise en place du principe de continuité territoriale.

L'UE n'est pas simplement divisée en trois zones (la dorsale européenne, l'UE de l'ouest et l'UE de l'est) mais on peut distinguer trois types d'espaces : les **CENTRES**, les **PERIPHERIES INTEGREES** et les **PERIPHERIES MARGINALISEES**, dispersées dans l'ensemble de l'Europe. De plus, on constate que l'espace économique de l'UE est de plus en plus multipolaire. La carte des espaces économiques européens est donc plus complexe qu'il n'y paraît.

Conclusion :

Construction économique et politique rassemblant à l'origine six États développés et industrialisés, l'UE a, par son action, renforcé et élargi à une grande partie du continent cette **PUISSANCE** économique. Elle se place aujourd'hui, signe de son succès, parmi les trois pôles de la **TRIADÉ**. C'est un espace important de production de biens et de services, ses entreprises sont influentes dans le monde. C'est un pôle financier majeur. L'UE a en outre une place déterminante dans le commerce mondial. Cette **PUISSANCE** économique attire les nombreux pays candidats.

Cette **PUISSANCE** est cependant concurrencée par les autres pôles et par certains outils de leur **PUISSANCE** comme le dollar. Surtout, la faiblesse de l'UE dans le domaine politique rejaillit sur l'économie. Son incapacité à agir comme un ensemble cohérent dans la recherche, la politique industrielle, les transports, l'euro, les politiques familiales la pénalise. La question politique est donc au cœur de toute action et de la réussite du projet européen même dans le domaine économique.

La contribution des espaces européens à la **PUISSANCE** de l'UE est inégale. On distingue, en effet, des **CENTRES** puissants et de dimension mondiale, des périphéries intégrées qui contribuent à la **PUISSANCE** européenne et des espaces marginalisés du fait de leur éloignement, de leur isolement ou de la crise qu'ils traversent. Ces disparités sont confortées par l'élargissement de l'UE qui entraîne l'intégration de régions en difficulté et en cours de conversion. Cependant, il serait caricatural de réduire les espaces issus de l'élargissement à cette seule situation. Certains comme les capitales des nouveaux pays s'intègrent bien dans l'espace européen voire mondial. Enfin, les 12 nouveaux adhérents peuvent renforcer le poids de l'UE sur la scène internationale. Il s'agit maintenant de le vérifier dans d'autres domaines comme celui de la politique internationale où l'unité européenne est encore loin d'être réalisée.

Fiche bilan - Séquence n° 4 : L'Union européenne : une aire de puissance multipolaire

Notions de base :

PUISSANCE
AIRE DE PUISSANCE
ASSOCIATION REGIONALE
TRIADE
MONDIALISATION
ECHANGES
MEGALOPOLE
POLYCENTRISME
CENTRE/PERIPHERIE
PERIPHERIE INTEGREE – DELAISSEE – MARGINALISEE
INTERFACE
FAÇADE MARITIME

Notions secondaires :

échanges intracommunautaires
délocalisation
agriculture productiviste
subventions agricoles
fonds structurels
critères de convergence
métropolisation

Vocabulaire spécifique :

leadership
 Euréka
 Galileo
 balance commerciale
 Euronext
 Recherche-Développement ou R&D
 Euro
 dorsale
 “ banane bleue ” et “ grappe de raisin ”
 Benelux
 Ruhr
 Northern Range
 City
 Mezzogiorno
 Padanie

Sigles :

UE
 IDE
 FTN ou FMN
 PAC
 FEDER
 ACP
 TIC
 PECO

Repères spatiaux :

les mers, océans, fleuves et lignes imaginaires
 les 27 membres de l'UE et leur capitale
 la mégalopole et ses 4 centres (région londonienne, Europe rhénane, Ile-de-France, Italie du Nord)
 les deux villes mondiales (Paris, Londres)
 les métropoles de dimension européenne (Amsterdam, Milan, Madrid, Francfort)
 les sièges d'une grande institution européenne (Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg surtout)
 les agglomérations importantes (Bruxelles, Lisbonne, Barcelone, Vienne, Rome, Munich, Berlin, Stockholm)
 les autres grandes villes (Dublin, Oslo, Helsinki, Copenhague, Hambourg, Düsseldorf, Cologne, Zurich, Genève, Lyon, Marseille, Toulouse, Florence, Athènes, Prague, Varsovie, Budapest)
 la façade maritime active (Northern Range)
 les interfaces maritimes secondaires (méditerranéenne et atlantique)
 les périphéries proches et intégrées
 les périphéries anciennes marginalisées
 les périphéries nouvelles en transition
 les régions périphériques peu peuplées (Grand Nord surtout)
 les axes en devenir (axe Berlin-Varsovie-Moscou, arc baltique, arc danubien)
 les exportations vers les autres pôles de la Triade
 les importations principales
 les principaux flux de migrants
 Etats ayant refusé d'intégrer l'UE (Suisse, Norvège)
 Etats hors espace Schengen (Royaume-Uni, Irlande)
 pays membres de la zone Euro (sauf Royaume-Uni, Danemark, Suède et les nouveaux membres)
 la zone d'instabilité proche (Balkans)
 les axes de circulation reliant les lieux centraux
 les élargissements programmés
 les espaces de délocalisation

Chiffres clés :

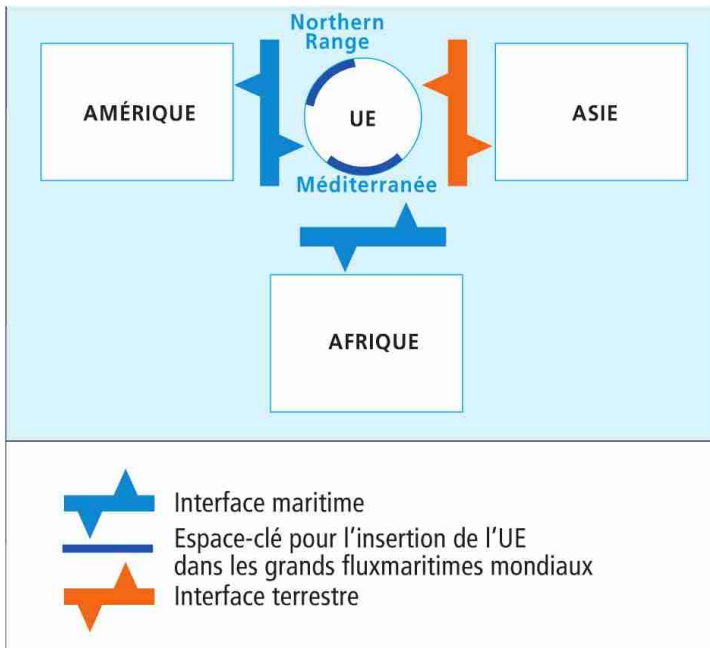
UE à 27 : environ 4 millions de km², 475 millions d'habitants, 8 500 milliards de \$ (RNB) soit 28% du total mondial, 20% du PIB industriel, 38% du commerce mondial de marchandises, 38% de la production automobile, 11% du marché agricole, 24% des échanges de services, 49% des IDE reçus, 61% des IDE émis, IDH compris entre 0,890 et 0,940 ; PNB en milliards de \$ (et rang mondial) : Allemagne 1800 (3°), Royaume-Uni 1600 (4°), France 1400 (5°), Italie 1200 (6°) ; tous 4 membres du G8 ; Les 2/3 des échanges extérieurs des Etats de l'UE se font à l'intérieur de l'UE.

Cartes thématiques :

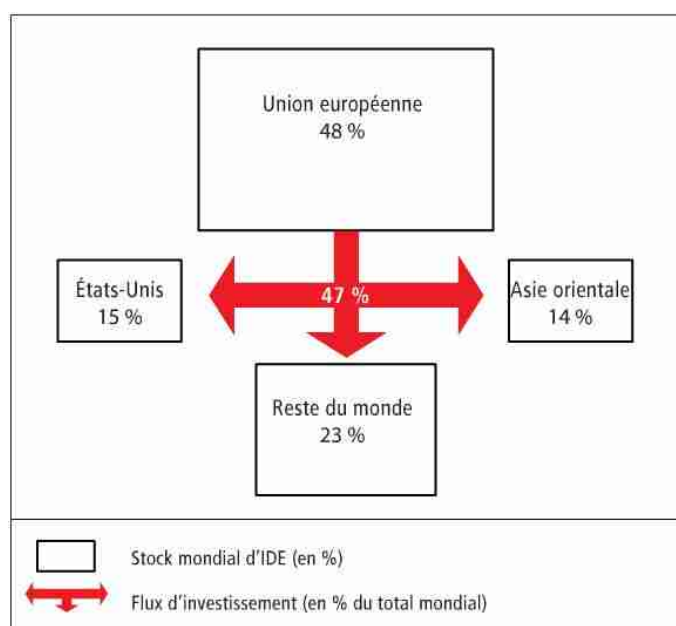
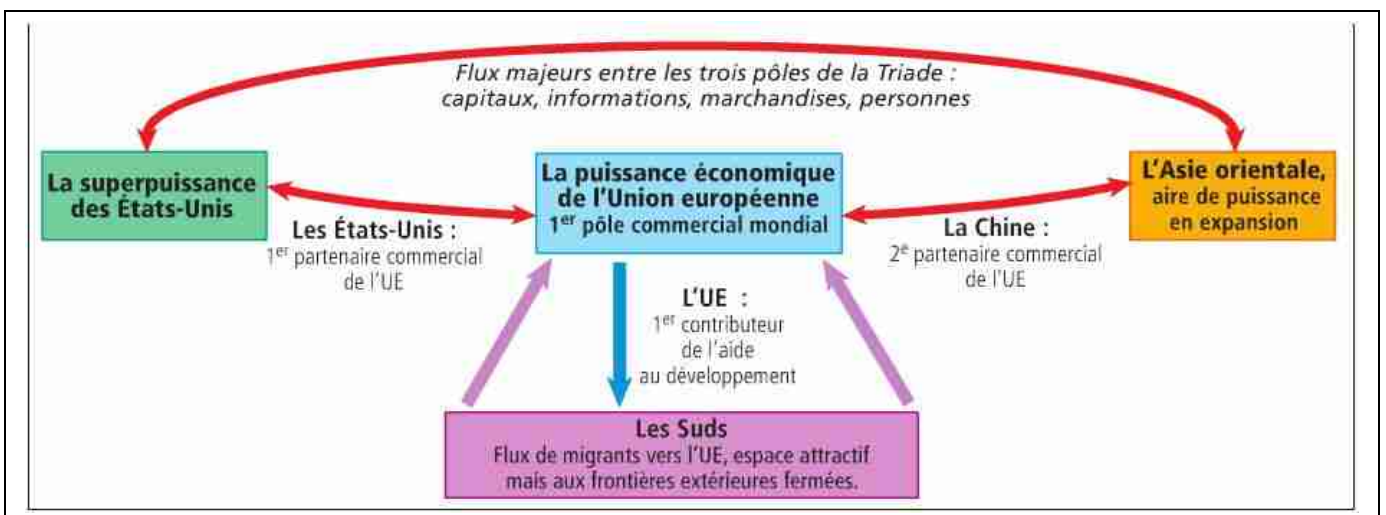
- les élargissements passés et à venir (les 27 Etats et leur capitale)
- les densités, les villes et la métropolisation
- les réseaux de transport
- les PIB/Etat dans l'UE (et le chômage)
- l'accroissement naturel dans l'UE
- les implantations européennes et mondiales d'une grande FMN
- les échanges intracommunautaires et extracommunautaires
- les flux migratoires

Fiche graphique - Séquence n° 4 : L'Union européenne : une aire de puissance multipolaire

Productions graphiques (schémas, organigrammes...)



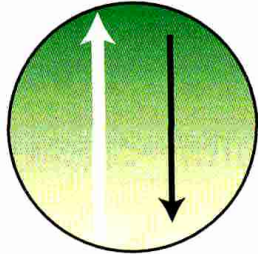
L'UE et ses interfaces avec le monde



UE et IDE

Les grandes dissymétries du développement dans l'Union européenne

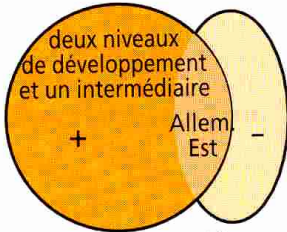
richesse des ménages
protection sociale
démocratie



pauvreté
inégalités

DISSYMÉTRIE NORD-SUD

Europe à 15

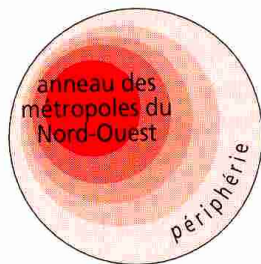


deux niveaux de développement et un intermédiaire

Allem. Est

10 nouveaux

DISSYMÉTRIE EST-OUEST



anneau des métropoles du Nord-Ouest

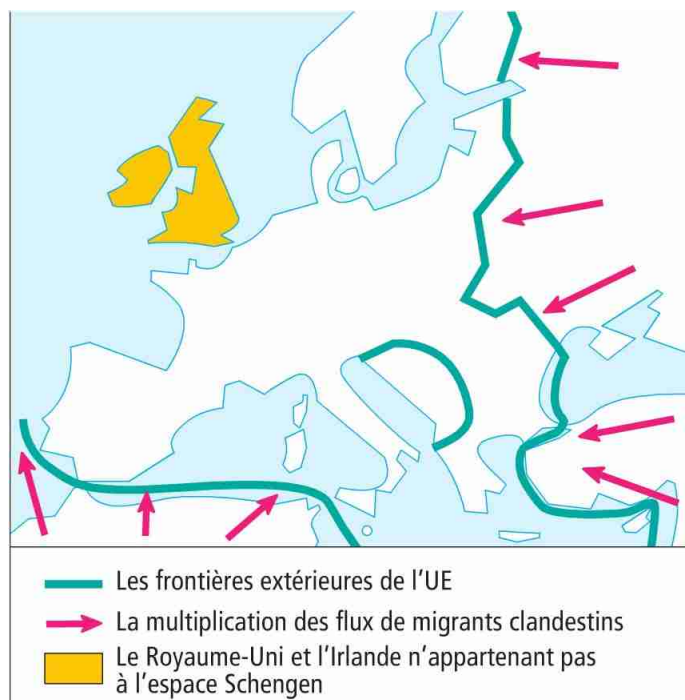
périphérie

DISSYMÉTRIE CENTRE-PÉRIPHÉRIE



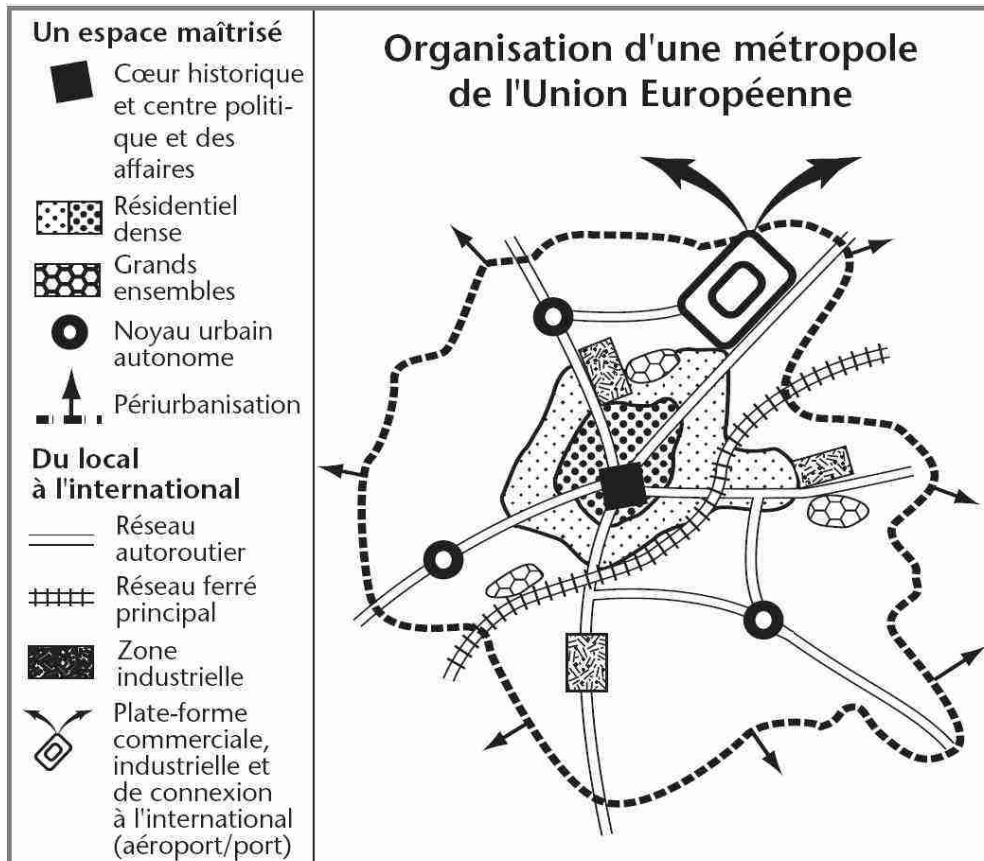
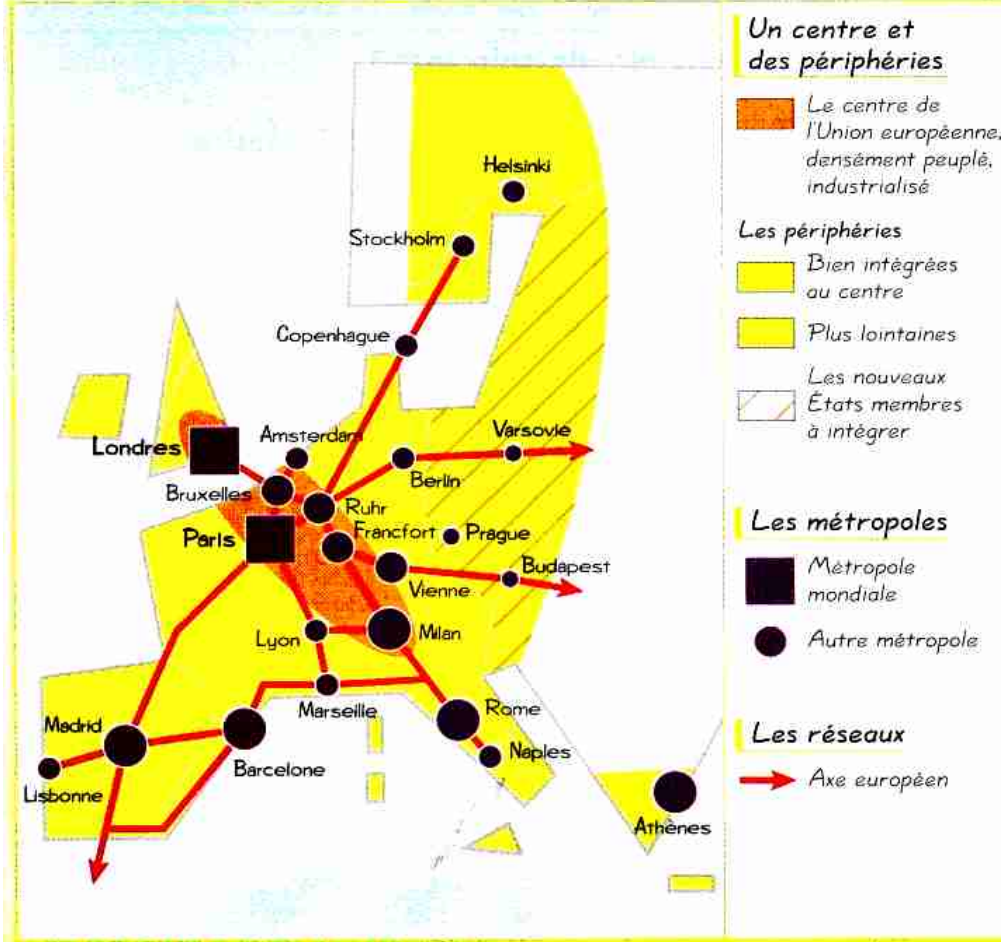
mégalopole

DISSYMÉTRIE MÉGALOPOLITAINE

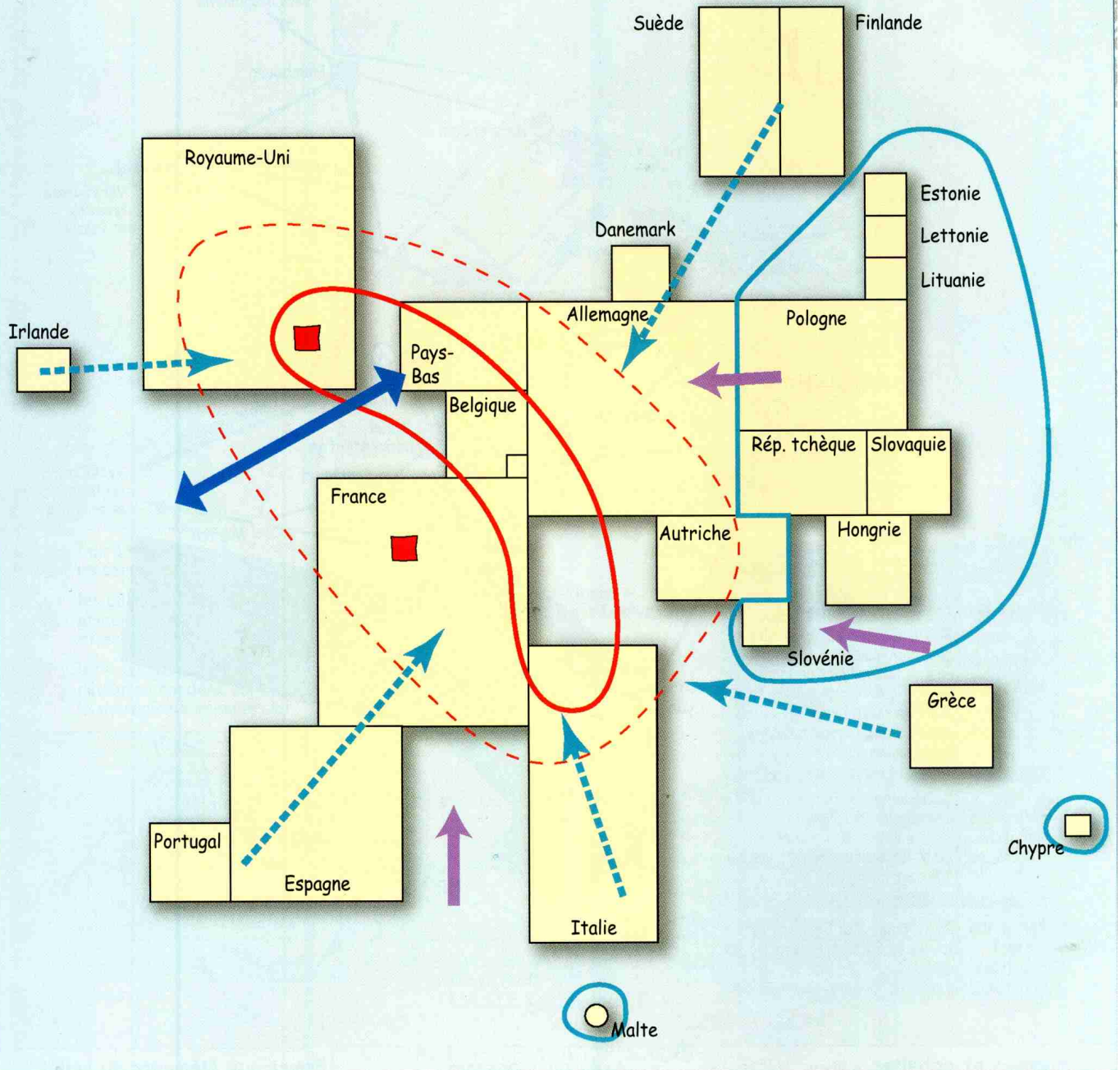


Les migrations

Schéma : Les contrastes spatiaux de l'Union européenne



L'AIRE DE PUISSANCE EUROPÉENNE



Les pôles dynamiques

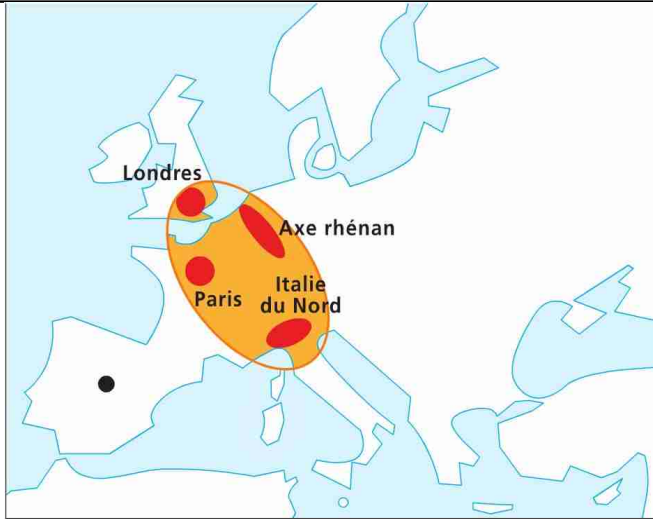
- métropole de rang mondial
- mégapole européenne
- espaces centraux

Les polarisations

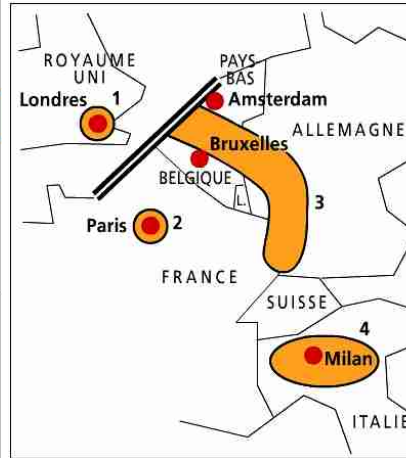
- interface maritime majeure
- attraction migratoire

Les zones de faiblesse

- les espaces intégrés, mais isolés
- les nouveaux pays membres à intégrer

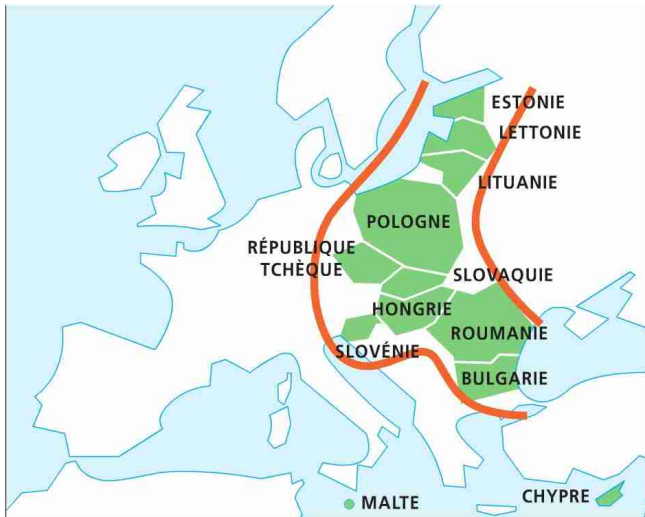


- La "dorsale européenne"
- Les quatre régions dominantes
- Ville globale en périphérie de la dorsale



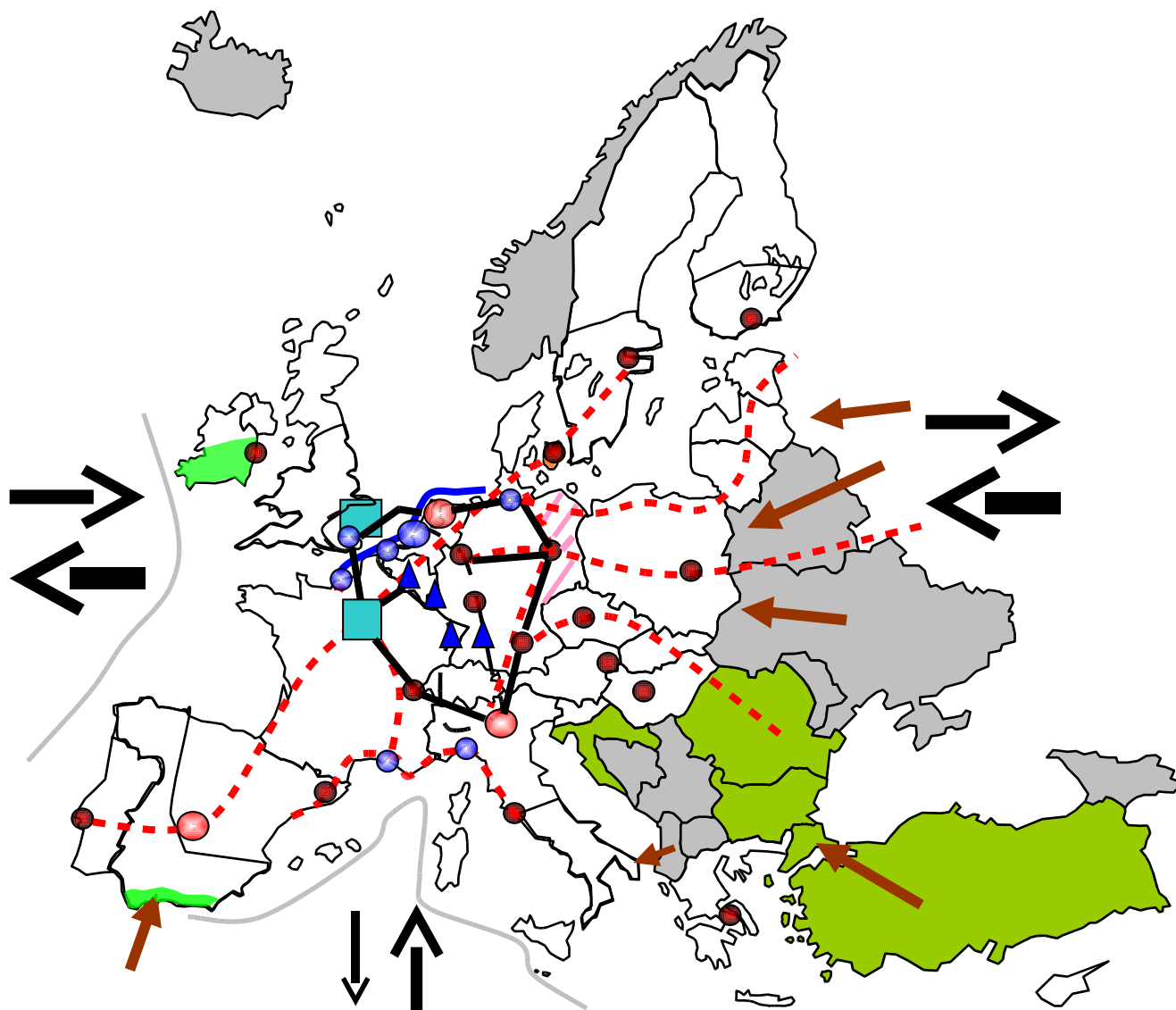
- 1. Espaces centraux de l'Europe**
- 1. Bassin de Londres
 - 2. Île-de-France
 - 3. Dorsade rhénane
 - 4. Italie du Nord
- 2. Villes globales**
-

Les espaces centraux

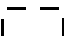
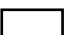
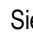



- Les nouveaux États membres de l'UE
- L'est de l'UE : des périphéries en voie d'intégration





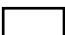



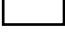
Les défis de l'élargissement



I. Les centres

-  La mégalopole, l'axe central
-  Les 4 régions motrices
-  Les villes à dimension européenne
-  Siège d'une grande institution européenne
-  Espace multipolaire central

II. Les périphéries

-  Les périphéries intégrées
-  Les axes de circulation reliant les lieux centraux
-  Capitales et leur région dynamisées par l'UE
-  Les périphéries méridionales dominées et aidées
-  Les périphéries dynamisées par la mondialisation
-  Les périphéries nouvelles en transition
-  Les espaces de délocalisation
-  Les élargissements programmés
-  Les périphéries septentrionales éloignées et sous peuplées

III. Un espace ouvert sur le continent et sur le monde mais qui connaît des limites

- Villes mondiales
- Façade maritime la plus active
- Principaux ports
- Exportations principales
- Interface maritime
- Principaux flux de migrants
- Importations principales
- Etats ayant refusé d'intégrer l'UE
- Etats hors espace Schengen
- Pays membres de la zone Euro
- Zone d'instabilité proche
- Rejet de la Constitution européenne